Bienvenue dans mon jardin au naturel 2018

Bienvenue dans mon jardin au naturel

UNION NATIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Dossier de presse

Les 15 et 16 juin 2019,

des jardiniers amateurs ouvriront leurs jardins à tous.

Les visiteurs pourront s'informer et partager leurs techniques de jardinage.

Les jardiniers volontaires sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : ils proposent des solutions inonvantes pour préserver la ressource en eau et la biodiversité.

L'opération est proposée par les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Elle est coordonnée au niveau national par l'Union nationale des CPIE (www.cpie.fr)

mon-jardin-naturel.cpie.fr

« Jardiner au naturel c'est s'aider des processus que l'on retrouve dans la nature ».

Objectifs

- Informer les habitants sur les risques réels des pesticides et engrais chimiques sur la santé, l'eau et la biodiversité.
- Promouvoir les différentes techniques alternatives adaptées au jardinage amateur.
- Mobiliser un public de proximité partageant un environnement commun.
- Faire des jardiniers volontaires des ambassadeurs de la démarche du jardinage au naturel.

Quoi et quand ?

Les jardiniers volontaires, engagés dans une démarche zéro phytosanitaire, ouvriront leurs jardins aux habitants les **15 et 16 juin** (horaires variables selon les jardins). Ils présenteront l'organisation de leur jardin ainsi que les multiples pratiques pour son entretien sans recourir aux pesticides, herbicides ou engrais chimiques.

Ainsi, les visiteurs pourront découvrir comment appliquer ces méthodes saines et respectueuses de l'environnement : paillages, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires…

Pour qui ?

Cet événement s'adresse à tous les particuliers. Ainsi, tous pourront devenir acteurs de la préservation de leur santé et de leur environneme

Comment ?

En créant du lien entre les habitants par le partage d'expériences et de techniques vers un jardinage sain et favorable à l'environnement.

Convivialité, curiosité, passion… accompagneront les participants tout au long de ces deux jours de découverte et de partage sur les trucs et astuces du jardinage au naturel.

Avec qui ?

Les **CPIE**, des professionnels au service de l'action.

Les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), acteurs professionnels de l'environnement et de la sensibilisation, se mobilisent sur vos territoires. Ils accompagneront les jardiniers amateurs volontaires pour accueillir le public dans de bonnes conditions et promouvoir leurs bonnes pratiques.

- Informations pratiques
- Stop aux pesticides dans nos jardins
- Des ressources pour comprendre et agir
- Vos contacts

Informations pratiques

- Entrée gratuite
- Liste et présentation des jardins (adresses, horaires, spécificités et animations) disponibles à partir du 29 avril sur le site http://mon-jardin-naturel.cpie.fr
- Ouverture des jardins : samedi 15 et dimanche 16 juin 2019, horaires variables indiqués sur les fiches de présentations des jardins. Ces jardins sont privés, merci de respecter les jardiniers en observant les horaires et les jours d'ouverture
- Vous souhaitez visiter un jardin proche de chez vous : contacter le CPIE le plus proche (mon-jardin-naturel.cpie.fr)

Informations complémentaires

En 2018, plus de 22 000 visiteurs ont été accueillis par 600 jardiniers et jardinières

60 CPIE
organisent l'événement dans plus de 50 départements

Retrouvez les sur **mon-jardin-naturel.cpie.fr**

Stop aux pesticides et aux engrais de synthèse dans nos jardins

Qu'est ce qu'un pesticide ?

«Un pesticide de synthèse est une substance chimique visant à se débarrasser d'insectes ravageurs (insecticides), de maladies causées par des champignons (fongicides) et/ou d'herbes concurrentes (les herbicides)...
«Pest» signifie espèce nuisible et «cide» signifie tuer. Ces substances sont parfois appelées produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques» (source : Générations futures).

La France est le troisième pays consommateur au monde et le premier utilisateur européen de produits phytosanitaires.

Les pesticides sont aussi utilisés dans les zones non agricoles

Utilisés en grandes quantités depuis les années 50 par l'agriculture intensive, les pesticides le sont également en zones non agricoles. Ils sont ainsi épandus dans divers lieux publics (voirie et infrastructures routières, infrastructures de transport ferroviaire, parcs et jardins) et privés, dont les jardins des particuliers.

Cet usage représente près de 10 % des utilisations de pesticides en France. Peu importante en quantité par rapport aux usages agricoles, cette consommation constitue néanmoins une source significative de la contamination des eaux (infiltration, ruissellement). Les enjeux environnementaux et sanitaires sont très forts et tous les acteurs, publics, privés et ainsi que les particuliers sont concernés.

Environnement

- 96 % des cours d'eau et plus de 50 % des nappes phréatiques françaises sont polluées, en grande majorité par les produits phytosanitaires (source : Générations Futures).
- Destruction des micro-organismes indispensables au maintien de la fertilité du sol.
- Toxicité vis-à-vis des insectes, acariens... qui peuvent être très utiles.
- Résistance des espèces nuisibles.

Santé

De nombreuses études attestent aujourd'hui du lien entre exposition aux pesticides et la survenue de certaines maladies.

Les professionnels, comme les amateurs ou les consommateurs, sont exposés à des substances pouvant être perturbatrices des systèmes endocriniens, des neurotoxiques ou encore des cancérigènes possibles.

La sur-utilisation des engrais de synthèse est une cause de pollution de l'eau et peut être néfaste à la santé

Ces fertilisants sont beaucoup plus solubles que les engrais organiques (provenant des humus, fumier…) et donc beaucoup plus lessivés par les eaux de pluie et d'arrosage. Ils arrivent ainsi en quantité importante dans les eaux de surface et souterraine, ce qui, en plus de rendre l'eau impropre à la consommation humaine, cause des déséquilibres environnementaux comme l'hypertrophisation des milieux aquatiques.

Vers une appropriation des alternatives par tous: le jardinage au naturel

Pour préserver notre santé, notre eau et l'environnement, il faut un engagement de tous et une appropriation des alternatives existantes : vers le jardinage au naturel.
L'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » participe à cette appropriation par le grand public.

Des ressources pour comprendre et agir

Les ressources liées à l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel

- l'affiche
- le site Internet : http://mon-jardin-naturel.cpie.fr
- les fiches de présentation des jardins participants
- le communiqué de presse
- les ressources des CPIE
- le logo
- la vidéo

Quelques ressources pour jardiner au naturel

- Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs (ministère en charge de l'Écologie et Onema)*
- www.jardiner-autrement.fr
- www.jardineraunaturel.org
- mon-jardin-naturel.cpie.fr
- Cahier de l'eau n°9 : Vers le jardinage au naturel

la vidéo de présentation de l'opération :
http://mon-jardin-naturel.cpie.fr

* Guide disponible sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure_Jardiniers_amateurs-2.pdf

Les CPIE, initiateurs d'environnement pour les territoires

Organisées en réseau, les associations labellisées centres permanents d'initiatives pour l'environnement agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux, socio-économiques et culturels.

Les CPIE partagent les mêmes valeurs : humanisme, promotion de la citoyenneté et respect de la démarche scientifique.

Tous les CPIE ont deux grandes missions en faveur du développement durable des territoires :

- être force de proposition et accompagner les organisations pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets ;
- réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics.

Le label CPIE, attribué pour 10 ans renouvelables, est un gage de qualité, de l'engagement et des actions des CPIE.

80 CPIE, 10 000 adhérents, 900 salariés

Les CPIE agissent pour les alternatives aux pesticides

- auprès des collectivités pour la réduction des usages : réalisation de plan de gestion différenciée, entretien de jardins collectifs partagés et animations grâce à ces supports
- auprès des habitants (jardiniers amateurs) par la mise en œuvre d'actions visant à changer les comportements individuels de façon durable : sensibilisation implicante et s'appuyant sur différents supports pédagogiques (ouverture de jardins « naturels » de particuliers aux voisins, animation de conférences et projection de films, formation au jardinage naturel)

UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENT
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Presse nationale et régionale :
Arnault Samba,
Union nationale des CPIE
bienvenue2018@uncpie.org
01 44 61 75 35

Un projet du réseau des CPIE coordonné par :

UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

avec le soutien de :

Coordonnées & logos